



Personnes atteintes
de démence au
cabinet de podologie

En tant que **podologue**, vous connaissez souvent bien votre clientèle. Parmi les aîné-e-s que vous soignez de longue date, certain-e-s vous font parfois des confidences. Vous êtes donc susceptibles de remarquer d'éventuels changements chez vos client-e-s.

Chez vos client-e-s, quels sont les signes pouvant indiquer une démence ?

La personne

- a l'air négligé ou porte des vêtements inappropriés pour la saison
- manque ses rendez-vous de façon répétée, confond les jours de la semaine et se présente dans votre cabinet sans raison apparente
- peine à s'exprimer, à trouver ses mots et les bonnes tournures, dit un mot pour un autre
- se répète constamment ou se fait l'écho de vos propos
- répond de manière inappropriée à vos questions
- agit ou décide de façon imprévisible ou se contredit, par exemple en ce qui concerne sa perception de la douleur
- se renseigne sur des points a priori évidents, demande par exemple pourquoi elle doit enlever ses chaussettes
- semble agitée, confuse : peut se lever à l'improviste de son siège
- peine à s'orienter, peut s'inquiéter à la vue de vos gestes et de vos appareils ou en réaction aux bruits
- se soustrait aux questions ou cherche à sauver les apparences, en refusant par exemple de détailler comment elle soigne ses pieds
- n'arrive pas à faire deux choses à la fois, par exemple ralentit ou s'arrête de marcher lorsqu'elle parle
- manifeste des difficultés au moment de payer.

Conseils pratiques

/ Peu avant le prochain rendez-vous, rappelez la date à votre client-e. Vous pouvez aussi en informer l'un de ses proches, s'il y en a, ou une personne de référence en envoyant un SMS.

/ Arrangez-vous pour limiter l'attente et prévoyez plus de temps que d'habitude. Fixez le rendez-vous à une heure creuse afin d'éviter l'agitation et le stress et proposez-lui de venir accompagné-e d'une personne de confiance.

/ Recouvrez tout d'abord vos instruments et appareils et ne mettez votre masque de protection que lorsque vous constatez que la cliente, le client, se sent à l'aise

/ Rassurez la personne, par exemple si elle essaie de se lever à plusieurs reprises. Il suffit parfois de faire une pause ou de lui servir un verre d'eau. Annoncez à chaque fois ce que vous allez faire.

/ Éteignez le micromoteur, car les bruits inhabituels peuvent déséquilibrer les personnes. Si la personne refuse le traitement, ne faites que le strict nécessaire, tel que couper les ongles et appliquer de la crème, puis reportez les autres soins au prochain rendez-vous.

Informations supplémentaires pour votre quotidien professionnel

Si votre client-e éprouve des difficultés pour payer ou n'est plus en mesure de le faire, convenez avec un proche ou une personne de référence de leur envoyer la facture.

Si le trajet jusqu'à votre cabinet devient trop compliqué, une séance à domicile, dans son cadre familial, peut être judicieuse.

Si des soins supplémentaires s'imposent ou si vous mettez un patch ou un pansement, pensez à en informer un proche ou un autre aidant.

Que ce soit à domicile ou en EMS, c'est le bien-être des personnes atteintes de démence qui prime, quel que soit le stade de leur maladie. Un bain de pieds ou un massage font parfois autant de bien que des soins plus poussés.

Quelques pistes pour mieux communiquer

Cherchez à capter le regard de la personne en lui souriant.

Faites des phrases simples à un seul message en parlant lentement et distinctement.

Posez des questions auxquelles la personne peut répondre par oui ou par non.

Parlez d'une voix posée, agréable, et choisissez des formulations positives.

Accompagnez vos paroles de gestes pour mieux vous faire comprendre.

Tenez compte de l'humeur de la personne et des changements d'humeur.

Soyez à l'écoute et faites preuve de patience.

N'insistez pas sur ses difficultés.

Ne cherchez pas à corriger des affirmations erronées. Argumenter est contre-productif.

N'insistez pas si la personne se braque.

Ne vous laissez pas atteindre par des remarques ou des gestes inadéquats.

Les trois stades d'une démence

/ Stade initial

Atteintes cognitives encore peu marquées :

- oubli d'événements récents ou d'informations nouvelles
- troubles de l'orientation dans le temps et dans l'espace
- communication difficile : répétitions, peine à trouver ses mots
- difficultés dans la vie quotidienne, retrait social

Ces malades vivent en général à domicile, parfois seuls, et sont tributaires d'une aide ponctuelle.

/ Stade modéré

Atteintes plus marquées, éventuellement accompagnées de :

- difficulté à reconnaître les proches
- tendance à se perdre dans un environnement familier
- angoisse, agitation, grand besoin de bouger
- apathie, repli sur soi, sautes d'humeur, réactions excessives

Ces malades peuvent encore vivre chez eux mais nécessitent une aide et un accompagnement quotidiens.

/ Stade avancé

Atteintes sévères :

- incapacité de se reconnaître soi-même
- communication verbale quasi inexistante (sons)
- délires, hallucinations
- troubles locomoteurs avec risque de chute
- incontinence, troubles de la déglutition

- repli sur son monde intérieur

Ces malades ont besoin d'aide et de soins 24 heures sur 24.

Le Téléphone Alzheimer 058 058 80 00

vous fournit information et conseil
en matière de démence en français,
allemand et italien.

Du lundi au vendredi
8–12 h et 13.30–17 h

Sur **alz.ch**

vous trouverez de plus amples
informations, des publications
gratuites sur les démences et les
coordonnées des sections
cantonales d'Alzheimer Suisse.

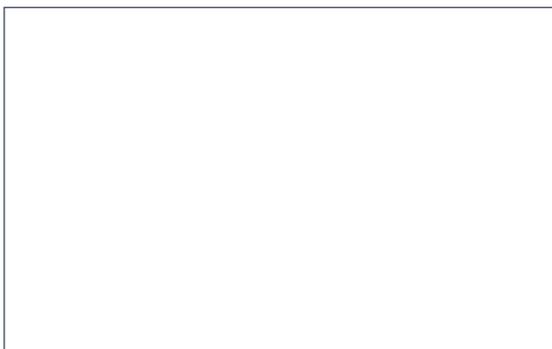
Vous pouvez, bien entendu,
devenir membre de l'association
par téléphone ou en ligne.

Les démences en Suisse

En Suisse, le nombre de personnes atteintes de démence ne cesse de croître car le risque augmente avec l'âge. Près de 9 pourcent des plus de 65 ans sont touchés par une démence.

La proportion est d'un tiers chez les 85 à 89 ans et de près d'une personne sur deux chez les plus de 95 ans. On estime que seule la moitié des personnes atteintes de démence a bénéficié d'un diagnostic.

En coopération avec :



/ Alzheimer Suisse • Gurtengasse 3 • 3011 Berne
Tél. 058 058 80 20 • info@alz.ch • alz.ch